

Le département attire des étudiants et des cadres

Les déménagements (migrations résidentielles) entre le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique sont nombreux, ils sont moins importants avec les autres départements de la région. En Maine-et-Loire, le solde migratoire est positif notamment pour les jeunes, venus faire leurs études. Le département attire aussi des habitants de la région parisienne, notamment des cadres. À l'inverse, le solde migratoire est négatif avec l'Ille-et-Vilaine. Pour les ouvriers et employés, le solde reste inférieur à celui du référentiel. Au sein du département, les migrations résidentielles les plus nombreuses concernent des couples quittant la ville-centre d'Angers pour les communes périphériques tandis que les personnes seules déménagent vers les villes. Si l'offre de formation permet d'attirer de nombreux jeunes, le département doit relever le défi de l'attractivité pour d'autres profils comme les ouvriers, afin de maintenir une croissance de la population et de répondre aux nombreux besoins en main-d'œuvre.

Des flux nombreux avec la Loire-Atlantique, et déficitaires avec l'Ille-et-Vilaine

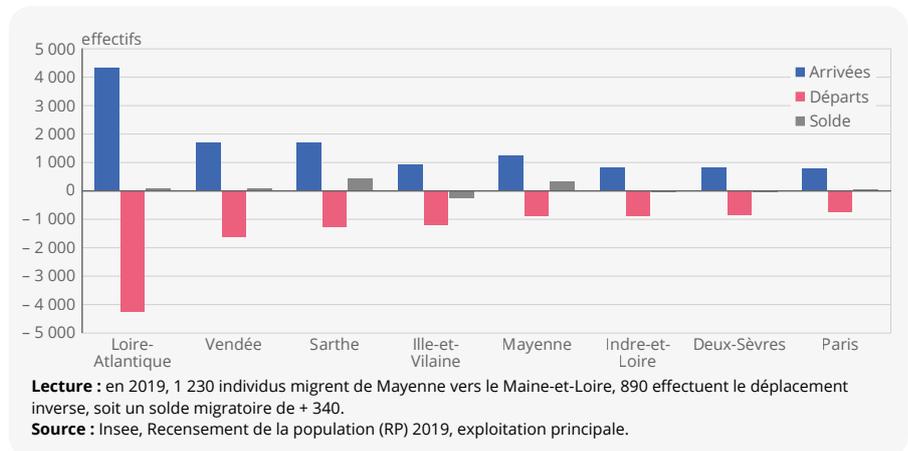
En 2019, le département accueille 23 930 personnes venues du reste de la France et 20 780 habitants du Maine-et-Loire partent vivre dans un autre département. Ces échanges sont légèrement supérieurs au référentiel. Les mouvements de population se font principalement avec les départements limitrophes, en particulier la Loire-Atlantique, et ceux d'Île-de-France. En 2019, les **soldes migratoires**, différences entre les entrées et les sorties du territoire, sont très excédentaires avec les départements franciliens (+ 1 250) et ligériens (+ 950), notamment la Sarthe et la Mayenne. *A contrario*, le solde est légèrement négatif avec la Bretagne (- 210) ► **figure 1**.

Les déménagements sont souvent liés au cycle de vie des individus : études, premier emploi, mise en couple, arrivée d'un enfant, séparation, départ à la retraite, etc. Qualifier les évolutions liées à ces mouvements de population permet de mieux accompagner les besoins en équipements et services sur le territoire.

Un département attractif pour les jeunes

L'offre de formation très abondante ► **chapitre Formation** permet d'attirer de nombreux jeunes. En Maine-et-Loire, le **solde migratoire par tranche d'âge** des 18-24 ans est très élevé (+ 1,0 % de la population contre + 0,2 % dans le référentiel) et nettement supérieur à celui des autres classes d'âge (inférieur à + 0,5 %) ► **figure 2**. Ce solde est particulièrement élevé pour les jeunes âgés de 18 ans venus s'installer après le baccalauréat pour suivre des études supérieures à l'université ou dans un lycée (+ 7,2 %, contre + 6,0 % dans le référentiel).

► 1. Principaux flux migratoires entre le Maine-et-Loire et les départements en 2019



Une fois finies leurs études, les jeunes ne semblent pas pour autant quitter massivement le Maine-et-Loire puisque le solde migratoire des 25-29 ans est nul en Maine-et-Loire et négatif dans le référentiel (- 0,3 %). La dynamique économique du territoire leur permet de trouver sur place un premier emploi. Parmi les individus âgés de 40 à 54 ans, le solde est supérieur dans le département (+ 0,4 % contre + 0,2 % dans le référentiel). Enfin, pour les âges proches de la retraite, le solde migratoire est équivalent à celui du référentiel (+ 0,3 % pour les 55-64 ans et + 0,2 % pour les 65-74 ans).

Le département peine à attirer des employés et des ouvriers

En Maine-et-Loire, le solde migratoire par catégorie socioprofessionnelle est le plus élevé pour les étudiants (+ 2,0 %, contre + 1,0 % dans le référentiel). La dynamique de l'emploi en Maine-et-Loire ► **chapitre Économie** permet également d'attirer des cadres. En 2019, les cadres et professions intellectuelles supérieures entrent davantage

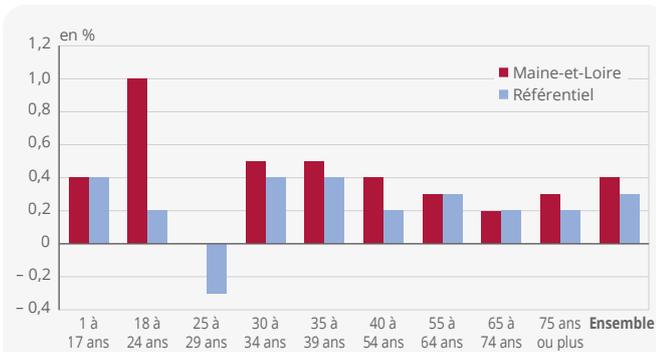
en Maine-et-Loire qu'ils n'en sortent : le solde migratoire s'établit à + 0,3 %, contre - 0,4 % pour les départements du référentiel.

Cependant, les résidents occupant des professions intermédiaires quittent davantage le département qu'ils n'y entrent, à l'inverse du référentiel. Enfin, pour les employés et les ouvriers, les soldes sont quasi nuls en Maine-et-Loire, alors qu'ils sont légèrement supérieurs pour l'ensemble du référentiel. De nombreux besoins en main-d'œuvre et des difficultés de recrutement sont pourtant identifiés dans le département pour des postes d'ouvriers. Accompagner l'arrivée de ces actifs constitue donc un enjeu pour continuer à résister à la désindustrialisation du département.

Les arrivées en Maine-et-Loire : des étudiants voisins et des jeunes cadres franciliens

En 2019, parmi les 15-24 ans résidant en Maine-et-Loire, 1 jeune sur 10 n'y résidait pas l'année précédente. Dans le

► 2. Solde migratoire par tranche d'âge



Lecture : en 2019, pour les 25-29 ans, le solde migratoire rapporté à la population en l'absence de migrations est de 0,0 % en Maine-et-Loire, contre - 0,3 % dans le référentiel.

Source : Insee, RP 2019, exploitation complémentaire.

► Définitions

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ces données proviennent de l'exploitation des bulletins individuels du recensement de la population (réponse à la question « où habitiez-vous au 1^{er} janvier de l'année dernière? »). Il diffère du solde apparent des entrées-sorties, étudié dans le chapitre démographie, qui est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Le **solde migratoire par tranche d'âge** (respectivement par catégorie socioprofessionnelle) rapporte le solde migratoire pour une tranche d'âge (respectivement pour une catégorie socioprofessionnelle) donnée (sur le champ de la France hors Mayotte) à la population en l'absence de migrations.

département, 39 % des nouveaux arrivants sont âgés de 15 à 24 ans alors que cette tranche d'âge représente moins de 13 % de la population. Les principales arrivées se font en provenance des départements voisins : Loire-Atlantique (1 570), Sarthe (840), Vendée (730), Mayenne (710) ou encore Ile-et-Vilaine (550). Parmi les nouveaux arrivants, le quart sont d'ailleurs des étudiants, soit trois fois leur part dans la population.

Les anciens résidents Parisiens arrivent en Maine-et-Loire plus tardivement : 41 % sont âgés de 25 à 39 ans. Si les cadres représentent 6 % des résidents du Maine-et-Loire, ils représentent respectivement 8 % et 21 % des arrivants de Loire-Atlantique et de Paris. De nombreux cadres proviennent également de la Sarthe et d'Ile-et-Vilaine, en lien avec la tertiarisation de l'économie.

Au sein de la population non scolarisée, les nouveaux arrivants sont plus diplômés que l'ensemble de la population : la part de titulaires de diplômes d'études supérieures longues est presque deux fois plus élevée. Ils sont aussi plus souvent chômeurs : leur part parmi les arrivants est plus de deux fois supérieure à celle observée dans l'ensemble de la population, comme dans le référentiel. Certaines personnes peuvent être amenées à quitter leur emploi afin, par exemple, de suivre leur conjoint. Les partants présentent à peu près le même profil que les arrivants.

Les arrivants sont plus souvent des personnes seules et locataires d'un appartement

En 2019, parmi les nouveaux arrivants, la proportion de personnes seules est beaucoup plus élevée (57 %) que pour l'ensemble des ménages (36 %). *A contrario*, la part de familles est beaucoup plus faible parmi les nouveaux arrivants (38 % contre 62 %).

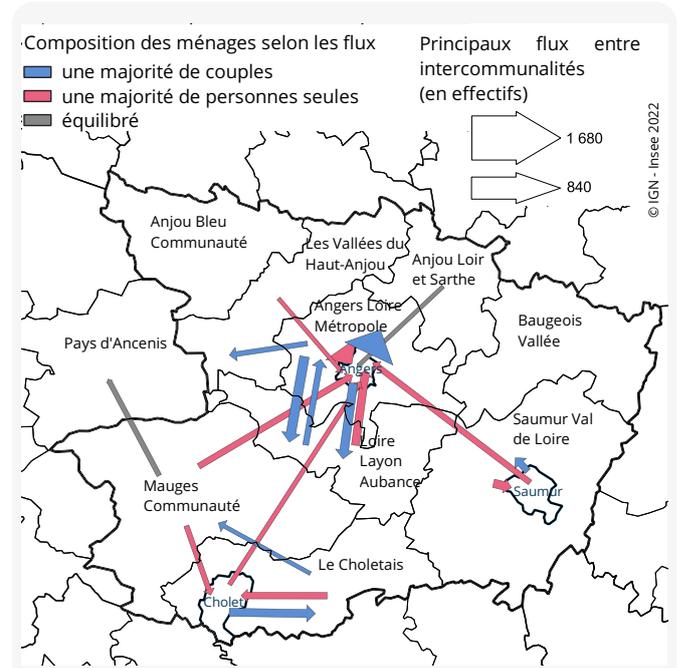
Alors que le département compte 60 % de propriétaires, ceux-ci ne représentent que 15 % des arrivants. En effet, l'achat d'un logement est rare dans l'année qui suit un changement de département. De plus, les nouveaux arrivants sont plus souvent des étudiants ou des jeunes actifs, périodes de la vie auxquelles les acquisitions sont moins fréquentes.

Les deux tiers des entrants en Maine-et-Loire résident en appartement, contre seulement 29 % de l'ensemble des habitants. Ils emménagent principalement sur les communes d'Angers (36 % des nouveaux arrivants), Cholet (8 %) et Saumur (5 %).

Les couples quittent les villes-centres pour leur périphérie

En 2019, les déménagements entre la ville-centre d'Angers et les communes environnantes d'Angers Loire Métropole sont les plus nombreux ► **figure 3**. Les couples quittent la ville pour la périphérie afin de trouver des logements plus adaptés

► 3. Principaux flux résidentiels entre intercommunalités et grandes communes du Maine-et-Loire



Lecture : en 2019, 1 680 ménages quittent la commune d'Angers pour s'installer dans une autre commune d'Angers Loire Métropole. Il s'agit essentiellement de couples. À l'inverse, 320 ménages ont quitté l'intercommunalité de Saumur Val de Loire (hors Saumur) pour aller s'installer dans la commune de Saumur. Il s'agit essentiellement de personnes seules.

Source : Insee, RP 2019, exploitation complémentaire.

à leur situation familiale mais également pour trouver des logements plus abordables ► **chapitre Logement**. *A contrario*, les personnes seules, notamment les jeunes, vont résider dans le centre-ville. Les couples peuvent s'éloigner encore un peu plus : les flux entre Angers Loire Métropole et Loire Layon Aubance sont aussi élevés. Entre les communes de Cholet, de Saumur et le reste de leur intercommunalité, le constat est identique : les couples quittent la ville-centre tandis que les personnes seules y viennent. De plus, de nombreuses personnes seules quittent les villes-centres de Cholet et de Saumur pour résider à Angers. ●

Charles Battesti (Insee)

► Pour en savoir plus

- **Fontaine M., Rivillon Y.**, « Aires d'attraction des villes - Les jeunes et les cadres dans les pôles, les familles dans les couronnes », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 110, mars 2021.
- **Chaillot P., Loizeau P.**, « Maine-et-Loire : des couples entre 25 et 64 ans quittent les villes-centres pour acheter une maison », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 70, février 2019.
- **Clausse A., Midy L.**, « Une région attractive pour les actifs mais pas pour les étudiants », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 69, juillet 2017.
- **Chesnel H., Clausse A.**, « Attractivité et parcours résidentiels au sein des grandes aires urbaines », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 47, juin 2017.